



PV no 02 – du 7 juin et 28 juin 2021

Lieu : Salle des commissions, à 13h30

Présents : Mmes Isabelle Giradet (IGi), Isabelle Gabriel (IGa), Letizia Pizzurro (LP),
Naïke Villard (NV)
MM Marc Sonney (MS) et Loïc Pfister (LP)

Excusée : Mme Letizia Pizzurro (28.06.21)

Invité :

1. Tour de table

Demande d'ajout de points

1. Crèche et l'AES : concernant le prix des repas et l'obligation de manger avec les enfants.
2. Crèche : Réouverture de la crèche après les vacances d'été. Demande de l'équipe de rouvrir le mardi et de faire la préparation le lundi.

Concernant ces deux points la ComPers pense qu'ils devraient d'abord suivre la voie hiérarchique, à savoir le responsable de service direct puis le conseiller communal concerné.

3. Edilité : préoccupation concernant l'engagement des remplaçants des futurs retraités. A ce stade la ComPers attend l'évolution du processus d'engagement.

Toutefois, si un des points mentionnés ci-dessus devait rester bloquant, la demande peut être réadressée à la ComPers.

2. Fonctionnement de la ComPers

Le CC a demandé à la ComPers de ne pas oublier de lui transmettre l'ordre du jour et le PV. Le mode de fonctionnement sera régi par le règlement de la ComPers, qui est joint au présent PV.

Adresse e-mail

La ComPers propose qu'une adresse email : ComPers@attalens.ch soit générée, afin de faciliter le lien entre les employés et les membres de la ComPers. Adresse qui sera transmise à l'ensemble du personnel.

Flyer

Création d'un petit flyer qui mentionne les membres de la ComPers, l'adresse mail et un bref explicatif du fonctionnement. A transmettre à l'ensemble du personnel et avec le contrat de travail, le règlement du personnel et autres documents usuels lors d'un nouvel engagement par le secteur RH.



3. Règlement de la ComPers

La ComPers s'interroge quant au point 5 de l'art. 6, sur règlement d'application du règlement du personnel de la commune d'Attalens. Elle se demande, qui le moment venu, sera chargé de procéder aux démarches en vue de cette élection ?

La ComPers a créé son règlement de fonctionnement, qui est joint au présent PV.

Une fois signé, il sera ensuite transmis au Conseil communal et aux RH /Administrateur.

4. Commission de Gestion LPP

La ComPers propose Mmes Jessica Colleran, service social et Isabelle Gabriel, administration.

5. Horaire lissé et compensation horaire

Horaire lissé

Il manque des documents, et des compléments d'information. La ComPers ne peut donc pas se prononcer sur ce point. Il est donc reporté à la prochaine séance.

TimePro

Il semblerait que tous les employés de la commune n'aient pas accès à TimePro. La ComPers propose aux RH de donner un accès à chaque employé, afin qu'il puisse avoir une visibilité quant à ses heures variables et ses vacances. IGa se renseigne et le cas échéant, une demande officielle sera adressée par voie de courrier.

6. Tâche pour la prochaine séance

Profiter du souper du personnel pour présenter la ComPers et mettre en place une boîte à idées (activité à organiser, attente vis-à-vis de la ComPers, etc.)

7. Date et lieu de la prochaine séance

Le 27 septembre à 13h30 (après le souper du personnel, en fonction de la boîte à idée).

Fin des séances : 7 juin à 15h50 et le 28 juin à 15h10

Attalens, le 28 juin 2021

Commission du personnel

Président

M. Sonney

Secrétaire

I. Gabriel